



05_2026_03

Département des Pyrénées Atlantiques
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

ADMISSION EN NON VALEUR

Budget ANC

Date convocation : 25/02/2026
Nombre de voix présentes : 37
Nombre de voix en exercice : 62
Nombre de voix ayant pris part à la décision : 37

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à 18h15 le Conseil Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Soumoulou, après convocation légale, sous la présidence de M TREPEU Alain.

Etaient Présents :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AAST		M. HERVE Loïc
ANOYE	M. LAVOYE Alain	
AURIONS-IDERNE	M. TRUCO Jean-Philippe	
BARZUN	M. CAZABAN-CARRAZÉ Bernard	
BETRACQ		M. DUBERTRAND Damien
CASTILLON DE LEMBEYE	M. PALAZOO Jean Jacques	
ESPECHEDE	Mme BERGERET Régine	
ESPOEY	M. DIAS Francis	
ESPOEY	M. JOUBERT Benjamin	
GER	M. PATAcq Jean-Michel	
GER	M. NICOLAU Patrick	
GERDEREST	M. Daniel FLANDÉ	
HOURS		Mme BOUCHEZ Claudia
IBOS	Mme MARQUEZ Stéphanie	
LAMARQUE PONTACQ	Mme COSTE Michèle	
LAMARQUE PONTACQ	M. LACAZE Philippe	
LANNECAUBE	M. PALOQUE Benoit	
LASSERRE	Mme LARROZE Dominique	
LEMBEYE	M. DESSÉRE Jean-Michel	
LEMBEYE	M. BOURDA Olivier	
LIMENDOUS	Mme DUPUY Valérie	
LIVRON	M. SCHNEIDER Gérard	
LUCGARIER		M. SEMPÉ Christian
LUSSAGNET-LUSSON	Mme BERT Janine	
MONCAUP	M. MAUHOURLAT André	
MONPEZAT	Mme CORRAL Muriel	
MORLAAS	M. BÉGUÉ Gérard	
MORLAAS	M. DAVANTÈS Jean-Charles	
NOUSTY	M. COURADES Michel	
NOUSTY	M. BORDE-BAYLACQ Claude	
PEYRELONGUE-ABOS	M. DABADIE Gérard	

PONTACQ	M. LARRAZABAL Didier	
PONTACQ		M. CAZENAVE Jean-Bernard
SAMSONS LION CCNEB	M. CASTETS Philippe	
SERRES MORLAAS	M. LABAT Léopold	
SOUMOULOU	M. TREPEU Alain	
SOUMOULOU	M. CAMPARDON Pierre	

Absents et excusés :

Communes	Délégués titulaires
ANDOINS	M. BORDENAVE Marc
ARRICAU BORDES	M. BELLEHIGUE Pascal
ARROSES	M. CAZENAVE Hervé
BASSILLON VAUZE	M. SCUDIZIO Michel
BEDEILLE	Mme ARNAL Julie
CORBERE ABERES	M. PALAZZO Thierry
COSLEDAA LUBE BOAST	M. MILET François
CROUSEILLES	M. COURTADE Christian
ESCURES	Mme LAGARDE Audrey
GAYON	M. ARGEL Jean Luc
GOMER	M. GABET Loïc
IBOS	M. ABADIE Sébastien
LALONGUE	M. LASSERRE Jean-Luc
LESPIELLE	M. MARCHENAY Jean - Noël
LOURENTIES	M. Ludovic DUPUY
LUC-ARMAU	M. HACALA Patrick
LUCARRE	M. ROMAO José
MASPIE LALONGUE JUILACQ	M. CASSET Nicolas
MOMY	M. LACASSAGNE Jean-Louis
MONASSUT AUDIRACQ	Mme CAZENAVE Aurélie
OUIILLON	M. LAHON Jean-Louis
PONSON DESSUS	M. LACABANNE Philippe
SEMEACQ BLACHON	M. BLANCHAIS Jean - Marc
SERRES MORLAAS	M. VIGNEAU Jean-Louis
SIMACOURBE	M. CHANTRE Michel

Secrétaire de séance : M. Alain PERSONNE

Monsieur le Président présente au Conseil Syndical

- l'état N°7529010912 établi par la trésorerie SGC NAY-MORLAAS concernant la demande d'admission en non-valeur de sommes irrécouvrables soit un montant total de 60 €.

Cette somme dans le cas d'accord d'admission en non-valeur fera l'objet de mandats au compte 6541.

Il propose à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

OUI L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL SYNDICAL :

- **APPROUVE** : l'admission en non-valeur pour une somme totale de 60 € selon l'état N°7529010912 joint.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre ont signés les membres présents,

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Alain TREPEU